



Problème de service après vente

Par **Pirouelle**, le **14/03/2008** à **21:40**

bonjour. J'ai fait construire en 2005, un pavillon que je loue actuellement.
Malheureusement suite à des défaillance de construction, j'ai des infiltrations au niveau d'une porte arrière du garage, mais j'ai également de l'eau qui rentre dans le garage par un tuyau qui ne serre à rien, mais celà inonde tout le garage, à chaque grosse pluie.
Je n'arrête pas de téléphoner au responsable de la construction qui ne me donne aucune réponse. Un employé s'est déjà déplacé l'an dernier mais rien a été fait.
Que puis-je faire?
Merci
M. Pirouelle